

PARTENAIRES DU PROJET

Les Partenaires Tunisiens

La Direction Générale de la Coopération Internationale en matière de Migration (DGCIM)



L'Observatoire National de la Migration (ONM)



L'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE)



Le Bureau de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère (BEMOE)



L'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI)

Le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale



L'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT)

Les Partenaires Européens

BELGIQUE

Agence Fédérale FEDASIL
Office des Etrangers Belge



ESPAGNE

Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale



FRANCE

Ministère des Affaires étrangères et du Développement International
Ministère de l'intérieur



ITALIE

Ministère de l'intérieur



POLOGNE

Ministère de l'Intérieur, Office pour les étrangers, Ministère du travail et des politiques sociales



PORTUGAL

Ministère de l'Intérieur,
Service des étrangers et des Frontières



SUÈDE

Agence nationale pour l'emploi



CONTACTS TUNISIE

Mme Nassima Clerin
Chef de projet Expertise France
nassima.clerin@expertisefrance.fr
Tel : +216 24 63 28 51

M. Sophiane Mehiaoui
Expert long terme Expertise France
Diaspora et développement local
sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr
Tel : +216 50 33 32 87

Mme Hélène Hammouda
Expert long terme OFII
Retour et réinsertion
helene.hammouda@ofii.fr
Tel : +216 58 44 07 58

CONTACT PARIS

Mme Clémence Racimora
Chargée de projet Expertise France
Département Gouvernance et Droits Humains
clemence.racimora@expertisefrance.fr
Tél : +33 (0)1 70 82 72 64



Ce projet est financé par l'UE



PROJET LEMMA

Projet de soutien au Partenariat UE-Tunisie pour la Mobilité

Lemma
لمع

Ensemble pour la mobilité
معاً من أجل تنقل الأشخاص



PRÉSENTATION

Le projet Lemma a pour objectif de soutenir la mise en œuvre du Partenariat UE – Tunisie pour la Mobilité en renforçant les capacités du Gouvernement tunisien à développer et mettre en œuvre sa politique nationale migratoire. Il s'inscrit dans le cadre du Partenariat pour la mobilité signé entre l'Union Européenne et le Tunisie le 3 mars 2014.



Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale, assure la coordination du projet et mobilise l'expertise publique des états membres en réponse aux besoins des institutions tunisiennes.

Durée du projet

3 ans

(Mars 2016 – Février 2019)

Budget

5 millions€

Financement

Union européenne

(Instrument de financement de la coopération au développement)

7 États membres

de l'Union européenne

6 Institutions

Tunisiennes

OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

À travers ses trois composantes, le projet tend à :

01

Renforcer la capacité des autorités tunisiennes à gérer la migration de travail et la mobilité professionnelle à travers une coopération accrue avec leurs partenaires européens.

02

Améliorer la connaissance des principales communautés tunisiennes en Europe et mettre en place un programme ciblé de mobilisation des compétences de la diaspora afin de favoriser l'intégration de la migration dans le développement local et régional.

03

Renforcer les capacités des autorités tunisiennes et des organisations de la société civile à apporter un soutien à la réinsertion des personnes revenant au pays. Aborder la situation des étrangers en Tunisie susceptibles d'être intéressés par l'aide au retour. Aborder de manière prospective la question de l'insertion des migrants sur le sol tunisien.

L'expertise publique européenne est l'outil privilégié du projet Lemma. Pour chacune de ces composantes, le projet Lemma fait appel à l'expertise publique européenne des États membres du consortium. Cette approche novatrice permet de mutualiser les ressources pour offrir une coopération entre pairs, c'est-à-dire entre administrations publiques européennes et tunisiennes. L'expertise privée internationale pourra aussi être sollicitée.

COMPOSANTE 1

La composante 1 vise la mise en œuvre d'un plan d'action en matière de migration de travail et mobilité professionnelle en cohérence avec la Stratégie Nationale Migratoire et avec la politique d'emploi et de formation professionnelle. Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle constitue le partenaire central de la composante.

Activités proposées :

- Appui à un plan d'action en matière de migration de travail et de mobilité professionnelle
- Promotion des voies légales d'accès à l'UE
- Organisation de foires professionnelles
- Identification des nouveaux marchés du placement à l'international
- Sensibilisation aux droits pour les travailleurs tunisiens saisonniers



COMPOSANTE 2

La composante 2 cible le renforcement des capacités dans la mobilisation des compétences des tunisiens à l'étranger et dans l'intégration de la migration dans le développement local et régional.

Activités proposées :

- Cartographie des tunisiens résidant dans les pays de l'OCDE
- Analyse des meilleures pratiques de mobilisation des Tunisiens de l'étranger
- Appui direct aux acteurs de l'accompagnement à l'investissement des TRE
- Appui institutionnel à la prise en compte du phénomène migratoire dans les processus de développement local et régional



COMPOSANTE 3

La composante 3 tend à permettre aux autorités tunisiennes concernées de s'impliquer directement dans la réinsertion des migrants de retour.

Activités proposées :

- Consolidation des acteurs de la réinsertion économique et sociale
- Appui à la définition et du développement d'une feuille de route du retour et de la réinsertion
- Renforcement des capacités des structures publiques tunisiennes responsables
- Projet pilote de mutualisation des mécanismes de retour/réintégration
- Echanges d'expériences concernant l'accueil des migrants étrangers en Tunisie



PARTENAIRES DU PROJET

La Fondation publique espagnole de coopération internationale (FIAPP) coordonne les activités de la Composante 1 (mobilité professionnelle). Le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international met à disposition l'expertise long terme de la Composante 2 (mobilisation de la diaspora), tandis que l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) coordonne les activités de la Composante 3 (retour et réinsertion).

Le projet Lemma associe les 7 États membres suivants qui apportent leur contribution sous forme d'expertise publique : Belgique, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal et Suède, représentés au sein du consortium par différents acteurs : agences de développement, fondations publiques, ministères concernés, opérateurs techniques.

CHIFFRES CLÉS

1.282.371
Tunisiens sont installés à l'étranger
(chiffres consulaires 2014)

27%
sont des binationaux

87%
installés en Europe dont

France
65%

Italie
18%

Allemagne
8,5%

